

Procès verbal du 1er conseil d'école

École élémentaire Gérard Philipe - ARNAGE

2022/2023

Mardi 11 octobre 2022 à 18h00.

Présents :

- Mme Marion BRICAULT, Enseignante/directrice de l'école élémentaire Gérard Philipe
- Mmes Charline BORDENNEC, Joëlle HULIN-LAO, Héloïse FICHEL, Stéphanie CHRÉTIEN, MM. Maxime DAGONEAU, Rémi JUMEAU, Yann LE GALLOU, Enseignant(e)s
- Mmes Julie SAHRAOUI, Élisabeth MINAUD, Maud DESAPHI, MM. Calixte DJOMKOUO, Marc LEHAUT, Albert MARTIN, Représentant(e)s des parents d'élèves
- Mme Eve SANS, Maire d'Arnage
- M. Pierre-Olivier MARSAL, Conseiller délégué à la jeunesse

Excusés :

- M. Éric FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. Régis RICCARDI, Enseignant
- Mmes Tiphaine JENKINSON et Émilie HAGUET, M. Laurent CHIGNARD, Représentant(e)s des parents d'élèves

La séance est ouverte par Mme BRICAULT à 18h00.

Le secrétaire de séance est Mme HULIN-LAO.

1) Assemblée générale de l'association culturelle Gérard Philipe II

Mme CHRÉTIEN souhaite se retirer du bureau et laisse donc le poste de trésorier vacant.

Les membres du Conseil d'école ont procédé au vote pour réélire le bureau.

À l'unanimité, les membres sont : Mme Marion BRICAULT en tant que présidente, M. Régis RICCARDI en tant que trésorier et M. Rémi JUMEAU en tant que secrétaire.

2) Coopérative scolaire

À ce jour, 114 versements ont été faits pour la coopérative scolaire sur 180 élèves présents dans l'école, soit 63% de cotisants. Il est dommageable pour les enfants que toutes les familles ne participent pas dans un esprit coopératif ; à la hauteur de leurs moyens si la somme proposée est trop importante (pour rappel : 12€ par enfant). Par rapport à l'an passé, nous notons cependant une légère hausse de la participation.

La somme réservée aux petites dépenses et sorties de classe est de 60€ par élève pour l'année en cours.

Budget bilan 2 021- 2 022

Dépenses		Recettes	
Sorties et interventions		Solde du compte au 13 /09/21	14 005,28
spectacle Eolienne cycle 2	256,00	Don AGFEPA	2 178
sortie PERA -3 classes CM1 et CM2	210,00	Coopérative parents (10€ / élève)	1 060,00
sorties école et cinéma	722,50	Dotation mairie 2022	2 940
Grandes Sorties (Spay / Clos Lucé / Terra Botanica)		photographies scolaires :	
transport 390,01 + 2 520 + 2 250,01	5 160,02	3 575 - 1 313,70 =	2 261,30
entrées 667,50 + 1 741 + 1 564,50	3 973,00	Vente d'étiquettes Initiative	
Coût total sorties	10 321,52	422 - 286,60	135,40
MAE assurance école	101,86		
Cotisation annuelle SACEM + SPRE	178,64		
abonnements de classes	101		
Dépenses fonctionnement de classe			
(livres,bricolage, cuisine, photo....)	368,82		
clés USB, piles	34,59		
carnaval et 100ème jour boissons et crêpes	184,13		
animation concert carnaval	400,00		
Récréativres - achat de livres pour Noël	1 191,1		
bibliothèque école	424,99		
Frais de gestion banque	31,2		
Total dépenses	13 337,85	Total recettes année 2 021-2 022	8 574,70
		solde	9 573,31

3) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2022. Le vote par correspondance à été reconduit cette année.

311 personnes étaient inscrites sur la liste électorale. Il y a eu 204 votants.

Parmi les votes, il y avait 26 votes blancs ou nuls et 178 votes pour la liste Conseil Local de Parents d'Élèves, soit un taux de participation de 65,59 % (2021-2022 > 63,64 %).

Nous remarquons cette année encore une hausse positive de la participation des parents d'élèves à ces élections.

Neuf sièges sont pourvus par les représentants de la liste Conseil Local de Parents d'Élèves. Les parents élus sont : Mmes Julie SAHRAOUI, Élisabeth MINAUD, Maud DESAPHI, Tiphaine JENKINSON, Émilie HAGUET et MM. Laurent CHIGNARD, Calixte DJOMKOUO, Marc LEHAUT.

M. Albert MARTIN est nommé suppléant.

Le Conseil Local de Parents d'Élèves n'a à ce jour pas de président.

Il n'a pas été défini d'interlocuteur privilégié pour les échanges entre l'association et l'école. Les parents de l'association reviendront vers la directrice pour donner un contact.

4) Effectifs de l'école

À la date du 11 octobre 2022, les effectifs de l'école sont les suivants : 182 élèves inscrits dans l'école, répartis dans 8 classes.

EFFECTIFS 2022/2023

	Répartitions					TOTAL / CLASSE
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mmes BORDENNEC/BRICAULT – CP	23					23
M. DAGONNEAU – CP/CE1	14	8				22
M. RICCARDI – CE1		22				22
Mmes BORDENNEC/HULIN – CE2			24			24
M. JUMEAU – CE2			23			23
M. LE GALLOU – CM1				23		23
Mme FICHEL – CM1/CM2				13	8	21
Mmes CHRÉTIEN – CM2					24	24
TOTAL ÉLÈVES	37	30	47	36	32	182

Nous accueillons un peu moins d'élèves cette année ce qui allège les effectifs des classes. Cependant il y a toujours du mouvement puisque deux enfants issus de familles itinérantes ont quitté l'école et nous avons accueilli quatre élèves ces quinze derniers jours, dont un enfant voyageur. Nous accueillons toujours trois élèves allophones.

Pour 2023/2024, il faudra anticiper le départ de 32 CM2 et l'arrivée de 47 GS, ce qui porterait les effectifs à 197 élèves.

5) Règlement intérieur – Charte informatique

Le règlement intérieur a subi quelques modifications, ici en gras :

« 5) Hygiène et sécurité :

↻ Les enfants se présenteront à l'école dans un état de propreté convenable et une tenue correcte, adaptée à la saison et aux activités scolaires (pas de tenue découvrant le ventre, **de short/jupe trop court(e)**, pas de tongs, pas de chaussures à talons ou qui ne tiennent pas aux pieds, **pas de cheveux teints**).

L'équipe pédagogique se réserve le droit d'alerter la famille et d'interdire toute tenue ou objet inappropriés.

↻ Nous demandons aux parents de nous signaler les allergies ou autres maladies qui pourraient se manifester à l'école. Toute allergie ou maladie fera l'objet d'une convention parents/école/médecin de l'Éducation Nationale/Mairie appelé PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

↻ Il est interdit de fumer dans **l'enceinte de l'établissement scolaire**.

7) Vie de l'école :

↻ Les anniversaires peuvent être fêtés à l'école si les conditions suivantes sont respectées : **fournir un gâteau du commerce**, ne pas apporter de boisson, fournir si souhaité uniquement deux bonbons par enfant (pas de petits sachets avec plusieurs bonbons). Dans le cas contraire, l'enseignant peut décider ne pas fêter l'anniversaire ou ne pas distribuer la nourriture/boisson fournie. »

Une charte informatique, document obligatoire dans les écoles, a été annexée à ce règlement.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

L'ensemble sera transmis aux familles prochainement et devra être signé des représentants légaux.

6) Bilan de la rentrée 2022

L'équipe

Mme KULA, partie en retraite, a cédé sa place M. DAGONEAU, à titre provisoire.

Mme BORDENNEC effectue le complément de temps partiel de Mme BRICAULT les jeudis, ainsi que la décharge de direction, tous les vendredis et un lundi sur trois. Elle effectue également le complément de temps partiel de Mme HULIN-LAO les mardis.

Le reste de l'équipe est à temps plein sur l'école.

Nous accueillerons prochainement Jeanne en Service Civique sur l'école et cherchons à recruter une personne supplémentaire.

Le Conseil des délégués

Des délégués ont été élus dans toutes les classes ou vont l'être dans la semaine. Nous remercions la Mairie de nous avoir mis à disposition le matériel de vote (isoloir et urne).

Mme HULIN-LAO animera les réunions. La première a lieu le lundi 17 octobre.

Les temps périscolaires

Rozen DUGAS (référente périscolaire) est présente sur l'école presque tous les jours.

Un point journalier est fait sur les différentes situations et les problèmes sont traités dès leur apparition, dans la mesure du possible.

Aménagement des locaux

L'espace bibliothèque de l'école a été entièrement déplacé dans la salle utilisée pour les activités artistiques ou de lutte. Le gymnase Fernand Lusson étant en travaux, l'Établissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt a investi l'ancienne bibliothèque pour que puisse s'y dérouler les cours de danse pour l'année scolaire 2022/2023. Un tapis de sol devait être posé, avec possibilité qu'il soit utilisé par les élèves sur le temps scolaire. Actuellement, ce n'est pas le cas et l'équipe enseignante souhaiterait que cela soit fait afin de pouvoir pratiquer les activités artistiques ou de lutte.

Cet échange est prévu seulement pour l'année scolaire en cours. Nous prévoyons de réintégrer notre espace bibliothèque à la rentrée prochaine.

7) Projets pédagogiques pour l'année 2022-2023

Projet musical

Alexandra GEORGES, DUMISTE (titulaire d'un Diplôme Universitaire Musicien Intervenant en Milieu Scolaire), intervient de nouveau cette année sur le temps scolaire, les lundis, à raison d'environ 45 minutes pour les classes du CE1 au CM2 et de 30 minutes pour les CP.

Les projets d'école et de classes :

- Liaison GS/CP : une demi-journée, à chaque fin de période, est programmée pour rassembler les élèves de GS et CP autour d'un thème. La première matinée est prévue le mardi 18 octobre autour d'activités sportives.
- Les classes de CP, CP-CE1, CE2x2 et CM2 parfois, participeront à des journées arts, organisées par les enseignants dans le cadre des arts visuels, à chaque fin de période également. Les élèves auront au cours de la période étudié les œuvres de plusieurs artistes et pourront en choisir un et produire une œuvre collective.
- Les classes de CM2 et CM1-CM2 se rendent respectivement le vendredi 14 et 21 octobre 2022 à la piste routière d'Arnage.
- Participation au Festival *BD Mania* les 24 et 25 novembre 2022, avec l'intervention d'un auteur ou illustrateur dans chaque classe.
- Les classes de CE2x2, CM1-CM2, CM2 sont inscrites au projet Écoles et Cinéma.
- Toutes les classes iront à un ou deux ateliers proposés par la Médiathèque.
- Les classes du CE2 au CM2 participeront au cross Maine Libre le vendredi 18 novembre 2022.
- La classe de CP devrait se rendre le même jour à l'Arche de la nature et participer à un atelier « de l'étable à l'assiette ».
- Toutes les classes participeront à des rencontres sportives organisées par les Conseillers pédagogiques de circonscription.
- Les élèves des classes de CE2 (les lundis) et CP/CP-CE1 (les mardis) vont actuellement à la piscine pendant dix séances étalées entre septembre et novembre. Les CE1 prendront la suite pour participer à dix séances de décembre à mars.
- L'action *Lire et faire lire* a pu reprendre auprès des élèves de CP. Une bénévole se déplace tous les jeudis dans l'école afin de lire des albums aux élèves par petits groupes de 5-6 enfants pendant environ 30 minutes.
- *Une semaine de sensibilisation sur l'usage des écrans*, action de secteur en lien avec le collège, est prévue courant mars. Les enseignants de CM2 pourront bénéficier d'une formation en amont.
- Un marché de Noël organisé par l'école est programmé le vendredi 16 décembre 2022.
- L'école bénéficiera de l'intervention des petits Scientonautes en période 3. Le thème proposé cette année est l'électricité.
- Aucune date n'est encore retenue pour le Carnaval. Celle-ci sera définie après concertation avec la maternelle et la commune.
- Les classes de cycle 2 fêteront le 100^e jour d'école.

9) Investissements, travaux

Un entretien a été mené avec Mme LUBET, Responsable des Services Techniques de la ville, afin de faire le point sur tous les petits travaux et investissements à prévoir (plafonds qui s'effritent dans les cages d'escalier, stores, luminaires des tableaux, peintures des classes et couloirs, isolation des bâtiments, etc.). Une vraie réflexion va être menée avec les élus de la commune afin d'apporter des améliorations.

10) PPMS/Exercices incendie

Plans Particuliers de Mise en Sûreté

Deux exercices PPMS (Plan Particuliers de Mise en Sûreté) sont à réaliser cette année.

Le premier exercice PPMS attentat/intrusion a été réalisé le vendredi 30 septembre.

Le second exercice, concernant le PPMS risques majeurs, aura lieu entre janvier et mai 2023.

Exercice incendie

Un exercice incendie a été mené le 16 septembre 2022. Les enseignants étaient informés.

Un deuxième sera organisé entre janvier et février. Un troisième peut être prévu en fin d'année.

11) Informations et questions diverses

La Mairie, l'équipe pédagogique et l'association de parents souhaiteraient voir naître dans les mois à venir un projet pour repenser la cour d'école.

Prochaine réunion du conseil d'école : 10 mars 2023 à 18h.

Clôture de la séance à 19h16.

Signature de la directrice :
Mme Bricault



Signature du secrétaire :
Mme Hulin-Lao